

TABLE DES MATIÈRES

1. Le mot de la coprésidente
2. Le mot du secrétaire
3. Le rapport du CC
 - 3.1 Prises de position
 - 3.2 Dossiers syndicaux et pédagogiques
 - 3.3 Prestations
 - 3.4 Relations
 - 3.5 Faïtières
4. Association «SEFB - Retraités»
5. Commission Mimosa du bonheur
6. Remerciements
7. Divers
8. Jubilaires membres du SEFB
9. Représentations SEFB en 2017
10. Glossaire

1. Le mot de la coprésidente

Des sentiments mitigés se bousculent à la rédaction de ce message pour le rapport d'activités 2017. D'une part, la satisfaction, l'impression que les activités du SEFB roulent, que nous sommes efficaces et reconnus et que la confiance des adhérents au syndicat est manifeste... D'autre part, je ressens un grand découragement et une certaine lassitude qui fait place à une impression d'impuissance face à l'indifférence manifeste.

Pourtant... le CC SEFB n'est pas resté inactif, une petite équipe, certes trop petite, mais soudée, dynamique et résolument tournée vers l'avenir. Peter et Alain se sont démenés à Berne et dans tout le canton auprès des autorités, de nos partenaires, pour vous représenter et moi toujours en Romandie et à l'étranger. Plusieurs membres du CC ont pris des responsabilités dans diverses commissions.

Je vous avoue qu'à plusieurs reprises, nous avons nous avons songé à déposer les plaques... nous avons toutefois gardé espoir que le travail de qualité fourni sera reconnu par les enseignants qui hésitent encore à se syndiquer.

Non, les membres ne nous quittent pas, ou si peu..., ils passent au rang de retraités...



Josy Stolz, coprésidente

la section retraitée fait un tabac, ce que nous saluons naturellement.

Malheureusement, les jeunes ne suivent pas... et les mauvais payeurs sont trop nombreux.

Comment expliquer le désintéressement des plus jeunes? Ne se sentent-ils pas concernés? Ont-ils d'autres préoccupations? Pensent-ils que ce n'est pas nécessaire? Le syndicat, ça ne sert à rien!

... Ceci est peut-être le cas pour certains qui ont le privilège d'avoir une carrière pareille à un long fleuve tranquille, ou ceux qui pensent qu'on ne peut pas faire changer d'avis nos autorités, ou que nous sommes à l'abri de toute détérioration des conditions

de travail et de la péjoration de nos conditions et que nos acquis le sont à vie... Que nenni! Durant ces douze dernières années, nous avons eu le privilège d'avoir à la tête de la DIP un directeur à l'écoute des enseignants, ceci n'a pourtant pas évité les mesures d'économies drastiques.

Certes, actuellement nous sommes bien mieux lotis que nos camarades neuchâtois, par exemple... mais pour combien de temps!?

Que reste-t-il de l'esprit solidaire, du sentiment d'appartenance? La satisfaction de lutter ensemble n'existe donc plus?

Le syndicat a besoin de tous pour l'amélioration du statut des enseignants, or c'est grâce à tous les cotisants que le syndicat peut vivre!

Que ceux qui, non syndiqués, profitent des retombées du syndicat se posent la question de la justesse de leur comportement.

J'espère sincèrement que la ou le successeur de Monsieur Pulver aura la même écoute et la même capacité à comprendre les besoins de l'école et des enseignants et qu'elle ou il y répondra.

Je formule le vœu que bon nombre de collègues prendront conscience de l'importance du syndicat et que le SEFB recevra de nombreuses adhésions. J'y crois!

Sinon ce sera au syndicat de prévoir un plan d'économies drastiques pour survivre!

2. Le mot du secrétaire

Le SEFB serait-il déjà en voie d'extinction après moins d'une année d'existence? A-t-il commis une erreur de communication ou s'est-il fourvoyé dans un dossier particulier?

Comment le savoir lorsque les membres du syndicat restent muets! Une citation dit que le désintérêt est la graine de l'oubli! Faut-il dès lors se faire oublier pour se faire remarquer?



Alain Jobé, secrétaire syndical

Personnellement, j'ai une nouvelle fois vécu une année syndicale forte et intense en m'impliquant généreusement dans les différents dossiers qui se sont présentés, mais ressens également une amertume certaine de ne pas savoir si les décisions prises par le syndicat ont l'aval des enseignants ou du moins des membres de ce dernier. Excepté quelques retours positifs et une poignée de demandes d'adhésion, comment faut-il considérer les successives décisions de résiliation qui s'ajoutent à celles plus compréhensibles des départs à la retraite? Quoi qu'il en soit, les rentrées d'argent se réduisent de plus en plus.

Le salut viendra-t-il d'un rapprochement avec Formation Berne ou vivrons-nous prochainement un enterrement de première? En tous les cas, financièrement parlant, la situation n'en est plus au stade de l'avertissement: il s'agit d'une urgence réelle. J'en veux pour preuve le fait inacceptable que le caissier n'arrive plus à payer certaines factures et qu'il a l'incroyable bonté d'avoir parfois avancé de son propre argent pour les frais du syndicat.